

Bruno Cognat
Président du Pact Arim 93



La loi du 25 mars 2009 définit la mobilisation du parc privé comme l'une des priorités de nos concitoyens. Elle constitue ainsi une opportunité réelle pour conforter les acteurs qui, tels que le Pact Arim 93, ont fait, depuis longtemps, de cette mission leur cœur de métier.

En approuvant un plan de développement sur trois ans et en décidant l'investissement de 820 000 euros pour renforcer les moyens humains, notre richesse, le conseil d'association a réaffirmé sa volonté de voir le Pact Arim 93 rester l'acteur de référence en matière de services aux propriétaires modestes pour améliorer leur patrimoine. Cet investissement doit permettre de relever un double défi : améliorer la qualité des prestations à moindre coût et poursuivre les innovations dans l'esprit de pionnier qui a toujours prévalu dans la vie de l'association. Ainsi seront surmontées les difficultés de 2008 et 2009, années de transition.

L'organisation nouvelle fait une place majeure au pôle **services aux particuliers** afin que le Pact Arim 93 soit l'acteur de référence en matière de conseil en réhabilitation sur l'ensemble du département, en lien avec les municipalités et le Conseil général. L'adaptation de l'habitat au vieillissement et au handicap d'une part, l'action contre la précarité énergétique d'autre part, constitueront des priorités.

Affirmer sa contribution auprès des élus locaux dans la définition et la mise en œuvre des **politiques locales de l'habitat** au regard des nouveaux enjeux sociétaux et économiques constitue un autre axe majeur du développement. L'expertise liée au traitement de l'habitat indigne, à la précarité énergétique et à la scission des copropriétés sera essentielle dans l'évolution de ce pôle.

A travers les prestations d'**ingénierie sociale**, le Pact Arim 93 se positionne comme le partenaire qui accompagne les personnes dans leur insertion grâce à un habitat digne et salubre. Ce pôle poursuivra, au côté des élus locaux et de l'Etat, son action d'insertion des populations Roms par l'emploi et par le logement.

La **maîtrise d'ouvrage d'insertion** et l'offre d'**hébergement** seront développées, avec une expertise technique renforcée, pour répondre aux besoins d'accueil des personnes très modestes et contribuer à débloquer les parcours résidentiels.

Ainsi, nous dépasserons les difficultés inhérentes à de nombreuses structures de l'économie sociale mises au défi de l'optimisation de leurs interventions tout en préservant les valeurs qui font leur force. Le Pact Arim 93 entend, à la faveur de ses efforts humains et financiers, poursuivre son action engagée depuis plus de cinquante ans en faveur d'un habitat digne et durable pour tous.